



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

terrorisme

Question écrite n° 39029

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les menaces terroristes biologiques émergentes. En effet, selon le Livre blanc du Haut Comité français pour la défense civile (HCFDC), la diffusion de bacilles tuberculeux multirésistants aux antibiotiques constitue une menace terroriste potentielle. Il souhaiterait connaître son sentiment à ce sujet. - Question transmise à M. le Premier ministre.

Texte de la réponse

Selon les renseignements actuellement disponibles, aucun élément ne permet de considérer le bacille de Koch, qu'il soit multirésistant ou non aux antibiotiques, comme un pathogène sur lequel se porte l'intérêt de groupes terroristes. Cependant, cette pathologie demeure encore aujourd'hui un problème prégnant de santé publique, y compris dans les pays développés. En effet, la tuberculose tue deux millions de personnes chaque année dans le monde. Chaque seconde, une nouvelle personne dans le monde est infectée et environ huit millions de personnes développent la maladie. Globalement aujourd'hui, un tiers de la population mondiale est infectée et vingt-deux pays totalisent à eux seuls 80 % des cas mondiaux. L'émergence de bacilles multirésistants aux antibiotiques contribue par ailleurs à aggraver l'impact de l'épidémie de sida.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39029

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2004, page 3416

Réponse publiée le : 2 novembre 2004, page 8617